



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit	HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK
Numéro du produit	MCC-SPRL, MCC-SPRG, MCC-SPRP, MCC-SPRD, MCC-SPRGL, MCC-SPRGG
Synonymes; noms de commerce	"SPR - SUPRCLEAN Nonflammable Flux Remover"

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé	Agent de nettoyage.
Restrictions d'utilisation	Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur	MICROCARE LLC
Fabricant	MICROCARE LLC 595 John Downey Drive New Britain, CT 06051 United States of America CAGE: OATV9 Tel: +1 800-638-0125, +1 860-827-0626 techsupport@microcare.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence	INFOTRAC 1-800-535-5053 (CANADA et U.S.A.) 1-352-323-3500 (from anywhere in the world)
---	---

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Statut réglementaire du SIMDUT	Ce produit a été classifié selon les critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux et la FDS contient toute l'information qui y est requise.
Dangers physiques	Non Classifié
Dangers pour la santé	Tox. Aigüe 4 - H332 Irrit. Yeux 2A - H319 Reprod. 1A - H360 TSOC ES 3 - H336
Dangers environnementaux	Chronique Aquatique 3 - H412

Physicochimique	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler au ras du sol et s'accumuler au fond des récipients. Les gaz ou vapeurs raréfient l'oxygène disponible pour respirer (asphyxiant).
-----------------	--

Éléments d'étiquetage

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H332 Nocif par inhalation. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.
Renseignements supplémentaires pour l'étiquette	Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Réservé aux installations industrielles.
Contient	TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE), MÉTHANOL (METHANOL)

Autres dangers

Ce produit contient une substance classée PBT.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)	60-80% Trade secret
Numéro CAS: 156-60-5	
Classification Liq. Inflam. 2 - H225 Tox. Aigüe 4 - H332 Irrit. Yeux 2A - H319 TSOC ES 3 - H336 Chronique Aquatique 3 - H412	
1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane)	15-40% Trade secret
Numéro CAS: 138495-42-8	
Classification Chronique Aquatique 3 - H412	

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Ethanol	5-10%
Numéro CAS: 64-17-5	
Classification	
Liq. Inflam. 2 - H225 Irrit. Yeux 2A - H319	
MÉTHANOL (METHANOL)	0.1-1% Trade secret
Numéro CAS: 67-56-1	
Classification	
Liq. Inflam. 2 - H225 Tox. Aigüe 3 - H301 Tox. Aigüe 3 - H311 Tox. Aigüe 3 - H331 Irrit. Yeux 2A - H319 Reprod. 1A - H360 TSOC ES 1 - H370	
ACÉTATE D'ÉTHYLE (ETHYL ACETATE)	0.1-1% Trade secret
Numéro CAS: 141-78-6	
Classification	
Liq. Inflam. 2 - H225 Irrit. Yeux 2 - H319 TSOC ES 3 - H336	
MÉTHYLISOBUTYLACÉTONE	0.1-1% Trade secret
Numéro CAS: 108-10-1	
Classification	
Liq. Inflam. 2 - H225 Tox. Aigüe 4 - H332 Irrit. Yeux 2 - H319 TSOC ES 3 - H335	
Norme HEXANE (HEXANE-norm)	<1%
Numéro CAS: 110-54-3	
Classification	
Liq. Inflam. 2 - H225 Irrit. Peau 2 - H315 Reprod. 2 - H361f TSOC ES 3 - H336 TSOC ER 2 - H373 Tox. Asp. 1 - H304 Chronique Aquatique 2 - H411	

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Agents extincteurs appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Ce produit est toxique.

Produits de combustion dangereux La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Évacuer les lieux. Rester en amont pour éviter d'inhaler les gaz, les vapeurs, les émanations et la fumée. Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernés de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé. Éviter d'inhaler les vapeurs et brouillards. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié si la ventilation est inadéquate.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. Fournir un système adéquat de ventilation. Déversements Mineurs: Recueillir le produit répandu. Déversements Majeurs: Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. L'absorbant contaminé peut présenter les mêmes risques que la matière déversée. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Étiqueter les récipients contenant les déchets et le matériel contaminé et les retirer des lieux dans un délai bref. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

Références à d'autres sections

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler avec précaution tous les emballages et récipients afin de minimiser les déversements. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la formation de brumes. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les parties brisées sans porter des équipements de protection. Ne pas réutiliser les récipients vides.

Conseils sur l'hygiène du travail en général Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position verticale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés.

Classe de stockage Entreposage pour matières dangereuses diverses.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 793 mg/m³

Ethanol

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 1000 ppm 1880 mg/m³

A3

MÉTHANOL (METHANOL)

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 262 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 250 ppm 328 mg/m³

Sk

ACÉTATE D'ÉTHYLE (ETHYL ACETATE)

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 400 ppm 1440 mg/m³

MÉTHYLISOBUTYLACÉTONE

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 20 ppm 82 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 75 ppm 307 mg/m³

A3

Norme HEXANE (HEXANE-norm)

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 50 ppm 176 mg/m³

Sk

CYCLOHEXANE

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 100 ppm 344 mg/m³

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A3 = Confirmé être cancérigène pour les animaux avec pertinence de cancérigénèse inconnue pour l'homme.

Sk = Danger d'absorption cutanée.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. S'assurer que le système de ventilation soit entretenu et testé régulièrement. Une bonne ventilation générale devrait être adéquate pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants aéroportés. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

Protection des yeux/du visage

À moins que l'évaluation rapporte la nécessité d'une plus grande protection, il faudra porter les équipements de protection suivants: Lunettes de protection bien ajustées.

Protection des mains

Aucune recommandation spécifique quant à la protection des mains. Éviter le contact avec la peau.

Autre protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour prévenir les contacts répétés ou prolongés avec la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Protection des voies respiratoires

S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les émissions provenant des systèmes d'aération ou de l'équipement relié aux procédés de travail doivent être vérifiées pour assurer leur conformité aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement. Dans certains cas, il faudra utiliser des épurateurs d'émanations, des filtres, ou porter des modifications techniques aux équipements de procédés afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence Liquide clair.

Couleur Incolore.

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Odeur	Légère. Éther.
Seuil olfactif	Aucune information disponible.
pH	Aucune information disponible.
Point de fusion	Aucune information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	41°C/106°F @ 101.3 kPa
Point d'éclair	Le produit n'est pas inflammable.
Taux d'évaporation	Aucune information disponible.
Facteur d'évaporation	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 14.4 %(V) Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 5.0 %(V)
Autre inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable.
Tension de vapeur	37.9 kPa @ 20°C
Densité de vapeur	3.4
Densité relative	1.26 g/cc
Masse volumique	Aucune information disponible.
Solubilité(s)	0.3 % eau @ 20°C
Coefficient de partage	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible.
Température de décomposition	Aucune information disponible.
Viscosité	0.48 cP @ 20°C
Propriétés explosives	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes	Inconnu.
Global Warming Potential (GWP)	
Surface tension	
Indice de réfraction	Aucune information disponible.
Particules d'une taille	Aucune information disponible.
Poids moléculaire	Ne s'applique pas.
Volatilité	100%
Concentration de saturation	Aucune information disponible.
Température critique	Aucune information disponible.
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 1080 g/l de COV.

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Heat of vaporization (at boiling point), cal/g (Btu/lb)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
Risques de réactions dangereuses	Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
Conditions à éviter	Il n'y a pas de condition connue qui pourrait entraîner une situation dangereuse.
Matières incompatibles	Aucune matière spécifique ni groupe de matières n'est susceptibles de réagir avec le produit pour entraîner une situation dangereuse.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

Notes (DL₅₀ par voie orale) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

ETA par voie orale (mg/kg) 7 936,51

Toxicité aiguë - par contact cutané

Notes (DL₅₀ par voie cutanée) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

ETA par voie cutanée (mg/kg) 119 047,62

Toxicité aiguë - par inhalation

Notes (CL₅₀ par inhalation) Tox. Aigüe 4 - H332 Nocif par inhalation.

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 15,91

ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l) 198,41

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données animales Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Cancerogénicité

Cancérogénicité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancérogénicité selon le CIRC Contient une substance /un groupe de substances qui peut causer le cancer. CIRC Groupe 1 cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité pour la reproduction - développement Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Non classifié comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une exposition unique.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Renseignement généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Épuisement et faiblesse.

Orale Aucun symptôme spécifique n'est connu.

Contact cutané Aucun symptôme spécifique n'est connu.

Contact oculaire Aucun symptôme spécifique n'est connu.

Voie d'exposition Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

Organes cibles Pas d'organe cible connu.

Données toxicologiques relatives aux ingrédients

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.

Toxicité aiguë - voie orale

Toxicité aiguë par voie orale (DL₅₀mg/kg) 7 902,0

Espèces Rat

ETA par voie orale (mg/kg) 7 902,0

Toxicité aiguë - par contact cutané

Toxicité aiguë par voie cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

ETA par voie cutanée 5 000,0
(mg/kg)

Toxicité aiguë - par inhalation

ETA par inhalation (vapeur 11,0
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Tout contact prolongé et fréquent peut causer de la rougeur et de l'irritation.

Données animales Irritant faible. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Information du fournisseur. Lapin 500 mg 24 hours Provoque une légère irritation cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Aucune donnée d'essai n'est disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Aucune donnée d'essai n'est disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.

Génotoxicité - in vivo Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.

Cancerogénicité

Cancérogénicité Aucune donnée d'essai n'est disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique DSENO Pas disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée DSENO 16 mg/l, 90 days

Organes cibles Système endocrinien Foie Reins Vessie Tractus respiratoire

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane)

Toxicité aiguë - voie orale

Toxicité aiguë par voie orale (DL₅₀mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA par voie orale (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - par contact cutané

Toxicité aiguë par voie cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Espèces	Rat
ETA par voie cutanée (mg/kg)	5 000,0
<u>Toxicité aiguë - par inhalation</u>	
Toxicité aiguë par inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l)	114,0
Espèces	Rat
ETA par inhalation (vapeur mg/l)	114,0
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Données animales	Pas irritant. Lapin
Essai sur modèle de peau humaine	Manque de données.
Valeur extrêmes du pH	Ne s'applique pas. Pas corrosif pour la peau.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	Pas irritant. Lapin
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Manque de données.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant. - Cobaye: Non sensibilisant.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Génotoxicité - in vitro	Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.
Génotoxicité - in vivo	Cette substance n'a montré aucun signe associé aux propriétés mutagènes.
<u>Cancerogénicité</u>	
Cancérogénicité	Ne contient aucune substance reconnue comme cancérogène.
Cancérogénicité selon le CIRC	Non énumérés à la liste.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Aucune preuve de toxicité sur la reproduction à partir d'études menées sur les animaux.
Contact cutané	Aucune irritation de la peau ne devrait se produire si utilisé tel que recommandé. Peut causer une délipidation mais n'est pas un irritant.
Contact oculaire	Peut causer une irritation oculaire.
Risques aigus et chroniques pour la santé	Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.

MÉTHANOL (METHANOL)

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Toxicité aiguë - voie orale

Notes (DL₅₀ par voie orale) Tox. Aigüe 3 - H301 Toxique en cas d'ingestion.

ETA par voie orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - par contact cutané

Notes (DL₅₀ par voie cutanée) Tox. Aigüe 3 - H311 Toxique par contact avec la peau.

ETA par voie cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - par inhalation

Notes (CL₅₀ par inhalation) Tox. Aigüe 3 - H331 Toxique par inhalation.

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 3,0

ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l) 0,5

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données animales Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancerogénicité

Cancérogénicité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancérogénicité selon le CIRC Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité pour la reproduction - développement Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique TSOC ES 1 - H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Renseignement généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Perte de conscience. Les concentration élevées peuvent être mortelles.

Orale Peut causer une douleur d'estomac ou un vomissement. Peut causer des blessures internes graves.

Contact cutané Une exposition unique peut causer les effets néfastes suivants: Douleur.

Contact oculaire Aucun symptôme spécifique n'est connu.

Voie d'exposition Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

Organes cibles Pas d'organe cible connu.

MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

Cancerogénicité

Cancérogénicité selon le CIRC CIRC Groupe 2B peut être cancérogène pour l'homme.

12. Données écologiques

Données écologiques relatives aux ingrédients

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques.

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

Écotoxicité Il est peu probable que la substance se dissolue dans l'eau en quantités suffisamment grandes pour avoir un effet toxique sur les poissons et les daphnies.

MÉTHANOL (METHANOL)

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Toxicité Chronique Aquatique 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Données écologiques relatives aux ingrédients

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poissons CL₅₀, 96 hours: 135 mg/L, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 220 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CL₅₀, 72 heures: 36.36 mg/L, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - premiers stades de la vie du poisson CSEO, 48 heures: 110,000 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

Toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poissons CL₅₀, 96 hours: 13.9 mg/L, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heures: 11.7 mg/l, Daphnia magna (Daphnie)

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 hours: >120 mg/L, Algues

MÉTHANOL (METHANOL)

Toxicité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poissons CL₅₀, 96 hours: >100 mg/L, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: >10000 mg/l, Daphnia magna (Daphnie)

Persistence et dégradation

Persistence et dégradation La dégradabilité du produit n'est pas connu.

Données écologiques relatives aux ingrédients

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Biodégradation Pas facilement biodégradable.
Method: OECD Test Guideline 301D

MÉTHANOL (METHANOL)

Persistence et dégradation La dégradabilité du produit n'est pas connu.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Coefficient de partage Aucune information disponible.

Données écologiques relatives aux ingrédients

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation risque d'être négligeable à cause de la faible solubilité de ce produit dans l'eau.

Coefficient de partage log Pow: 2.06

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation risque d'être négligeable à cause de la faible solubilité de ce produit dans l'eau.

Coefficient de partage Pow: 2.7

MÉTHANOL (METHANOL)

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage : -0.77

Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée n'est disponible.

Données écologiques relatives aux ingrédients

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

MÉTHANOL (METHANOL)

Mobilité Aucune donnée n'est disponible.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Non reconnu.

Données écologiques relatives aux ingrédients

MÉTHANOL (METHANOL)

Autres effets néfastes Non reconnu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Méthodes d'élimination	Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets. Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu. L'incinération ou l'enfouissement devra être considéré seulement si le recyclage n'est pas faisable.
-------------------------------	---

14. Informations relatives au transport

Général	Non réglementé. Le produit n'est pas soumis aux règlements internationaux sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, LTMD).
----------------	---

Numéro ONU

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (LTMD)	Not Hazardous Not Regulated
---	-----------------------------

Désignation officielle de transport (IMDG)	Not Hazardous Not Regulated
---	-----------------------------

Désignation officielle de transport (OACI)	Not Hazardous Not Regulated
---	-----------------------------

Désignation officielle de transport (DOT)	Not Hazardous Not Regulated
--	-----------------------------

Classe (s) de danger relatives au transport

Étiquettes de transport (International)	Ne s'applique pas., Aucune information n'est requise.
--	---

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (International)	Aucune information n'est requise.
---	-----------------------------------

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne s'applique pas. Aucune information n'est requise.

15. Informations sur la réglementation

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.
DSL

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)
DSL

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)
DSL

16. Autres informations

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, BULK

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

LTMD: La Loi sur le transport des marchandises dangereuses.

IATA: Association du Transport Aérien International.

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CAS: Chemical abstracts service.

ATE: Estimation de la toxicité aiguë.

CL₅₀: Concentration Létale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

DL₅₀: Dose Léthale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

CE₅₀: Concentration efficace médiane.

PBT: Substance persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables.

Abréviations et acronymes reliés à la classification

Tox. Aiguë = Toxicité aiguë

Chronique Aquatique = Dangers touchant les milieux aquatiques (chroniques)

Conseils relatifs à la formation

Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.

Date de la révision

2021-05-25

Révision

47

Date d'entrée en vigueur

2021-05-25

Numéro de la FDS

BULK - SPR

Mentions de danger intégrales

H225 Liquide et vapeur très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.